

Bapt de Marie Anne, Marie fille naturelle et légitime de son neq. & de Thérèse
 Guion ex-neq. de sa baptisée le 25^{me} de la plume mille sept cent quatre-
 vingt la parrain & de Vincent Guion son oncle, & la marraine Anne
 Casneau. le parr. a signé avec eux.

[illegible][illegible]

Inquire more of country of Long

Joseph Fournier

Conveyed to

[illegible]

Thomotier legs de gr^e Du pay^e le 11^e de mai 1611
Beaufort Berquinier Ravier 1712

^{Proche}
^{Cher}
 Dauphin. Claire Eugénie Dauphin fille naturelle et légitime de l'hon.
 et de Thérèse Bonnard est née le deux et a été baptisée le quatre
 octobre mil sept cent quarante quatre le jour même a été 1.
 Joseph Guinard, et la marraine ^{elle} Claire Eugénie
 Bonard le jour a été intitulé, et les actes ont été signés.

parmet *E. G. Mounier* Rouvres, France

[illegible]

Antipope gaudant de max. bruni. H. on ne de boye layde
D'antipope curé.

[illegible][illegible]

Denärrävi Rönvick